



# Info **cipale**

n° 12 • Janvier 2018

**Edito**



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas et c'est tant mieux. Après plusieurs années sans neige en début de saison, le retour de l'hiver "vrai" est arrivé. Même si chacun de nous doit gérer ses déplacements avec anticipation, même si nos vacanciers peuvent se trouver dans des situations extrêmement délicates sur nos routes, même si le travail du gestionnaire du domaine skiable, des équipes de déneigement, est plus compliqué, il faut bien reconnaître que cette neige commençait à nous manquer. Mais ne crions pas victoire tout de suite et sachons tout mettre en œuvre pour que notre attrait, notre économie et donc nos emplois locaux ne reposent pas exclusivement sur le ski. Les travaux entrepris à l'échelle de la Tarentaise sur le tourisme estival sont la preuve d'une remise en cause de notre modèle économique touristique et nous pouvons nous réjouir que l'alliance des destinations de notre vallée aboutisse à une attractivité estivale digne de notre région.

Bien que depuis quelques années le nombre d'habitants soit en hausse, les effectifs de notre école commencent à s'éroder significativement. Nous sommes sous surveillance de l'Inspection Académique quant au nombre de classes. Bien qu'il soit difficile de gérer le nombre d'enfants inscrits, l'équipe municipale tente de trouver des solutions à court terme pour que cette érosion ne devienne pas irréversible. Le travail sur le PLU va, évidemment, dans ce sens et même si celui-ci a fait débat, il devrait vous être présenté ce printemps.

Les travaux du commerce de proximité sont désormais en phase d'être terminés et, malgré quelques péripéties administratives, juridiques et techniques, il semble que cet établissement devrait faire la joie de tous, habitants des communes voisines, vacanciers hébergés ou de passage mais surtout de nous, Landrygeots. Sachons conserver nos commerces de proximité en consommant en circuit court, pour que ce lien social et cette solidarité, qui nous sont chers, ne s'amenuisent pas.

En cette nouvelle année, je tiens à vous souhaiter, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de ténacité, de persévérance...

Le Maire, Thierry Marchand-Maillet



## Sommaire

- Vie des enfants	2 - 3
- Coin des associations	4 - 5
- Environnement	6 - 7
- Informations communales	8 - 11
- Vie municipale	12 - 14
- Nos hommages	15
- Dates à retenir / Etat civil	16
- Cette page est la vôtre	16



## La Vie des enfants

### PREMIER TRIMESTRE À L'ÉCOLE

Depuis le début de l'année, l'intervenant musique a commencé son travail dans les classes et le dernier vendredi avant Noël, il a montré ce que chaque classe avait travaillé, ce qui promet un beau spectacle de fin d'année. L'ambiance était sympathique et les petits ont eu la joie de voir arriver le père Noël avec sa hotte de cadeaux. Après un trimestre de travail, il était temps que les enfants se reposent pendant ces vacances de Noël.



Les enfants de CP et de CE1 ont participé à la rencontre sportive "Indiana mômes" en octobre 2017. Voici les photos des différents groupes.

*Plein de bons souvenirs ...*



## LES TAPS

Depuis que les horaires des TAPS ont changé (de 15h à 16h30), le déroulement des ateliers est plus difficile.

Certains enfants perturbent le groupe qui ne peut pas travailler sereinement. Nous voudrions redire ici que ce n'est pas un temps de récréation mais de découverte d'une activité culturelle ou sportive et qu'il est dommage que les enfants ne puissent pas en profiter pleinement.

Nous prévenons les parents que nous n'accepterons plus les enfants qui sont insolents et perturbateurs. De plus, nous réfléchissons sérieusement à l'année prochaine et pour cela un conseil d'école extraordinaire se tiendra en janvier 2018 pour décider de la pertinence de conserver ou non les TAPS dans notre commune et donc de revoir les horaires de l'école pour l'année scolaire 2018/2019.

Parents, tenez-vous au courant car cela pourrait perturber vos moyens de garde actuels !

Ateliers TAP...



## SOU DES ÉCOLES

Vous avez été nombreux à participer au vide grenier de l'automne organisé par le Sou des écoles et nous vous en remercions.

Vous avez vu passer aussi les enfants chez vous pour la vente des cases qui vous ont permis pour certains de gagner une bûche de Noël ou du foie gras. Là aussi, vous avez répondu présents !

Au printemps, le Sou des écoles participera à la Landrygeote, comme les autres associations et vous proposera deux manifestations importantes : la bourse au sport à la salle du Perrey, le 21 et 22 avril 2018 (dates de la fermeture de notre station de ski) et la fête de la musique, le 22 juin 2018 sur la place du village. A cette occasion, les CM2 qui nous quittent pour le collège recevront un petit cadeau.

*Aurore*



## SKI CLUB DE PEISEY VALLANDRY

Dès le début des vacances de Noël, les enfants du ski club de Peisey Vallandry ont chaussé les skis pour dévaler les pistes.

Encadrés par les mêmes entraîneurs que l'an dernier avec à leur tête Olivier Meyer, les enfants, tout au long de la saison, vont pouvoir progresser, participer à des courses et se faire plaisir.

Nous leur souhaitons une belle saison de ski !



## L'association "STREET ART 73"

Pour notre association Street art 73 (association de hip hop et de théâtre), nous avons réalisé, le vendredi 10 novembre 2017, un show pour la soirée du Football Club de Haute Tarentaise.

Le dimanche 12 novembre 2017, nous avons présenté une démo pour le Winter Film Festival qui se tenait à Bourg Saint Maurice.

Le 21 octobre 2017, nous avons également participé à un battle à Chambéry : Battle international le "Chambér'hip hop session".

Nous avons participé au Téléthon et nos prochaines démonstrations se feront au mois de janvier 2018, normalement à la Rosière.

*Rémi Girard*



## ADST

"Toute l'Equipe de l'Association De Danse Sportive de Tarentaise vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année."

Pour nous, le programme 2018 est d'ores et déjà bien fourni pour la centaine d'adhérents dont 22 compétiteurs :

- Samedi 20 janvier : compétition nationale à Valence,
- Samedi 10 février : compétition Internationale à Courbevoie,
- Samedi 17 février 20h : Soirée Cabaret à la Salle du Perrey, ouverte à tous et uniquement sur réservation,
- Et plusieurs autres compétitions en France en mars, avril et mai....
- Participation à la Landrygeote en juin,
- Samedi 16 juin : Gala de l'association à la Salle du Perrey,
- Projet pour fin juin (à finaliser) : stage de danse ouvert à tout public sur une semaine comprenant des mini randonnées et surtout découverte à perfectionnement de nombreuses danses avec intervenants divers.

Nous recevons une fois par mois, notre professeur de danse de Lyon José SARABIA qui intervient également auprès des adhérents "loisirs" pour donner un petit plus aux explications des animateurs habituels qu'il continue à former.

Stéphanie continue toujours sa formation professionnelle pour obtenir le 3<sup>e</sup> niveau d'enseignement de danse sportive.

Rappel : notre association reste d'abord ouverte à toute personne, de 3 à 77 ans, souhaitant tout simplement apprendre ou se perfectionner en danse de salon, danses latines ou latino-caribées. Cette année, l'accent a été mis sur le tango argentin et les danses en ligne.

**Important : nous avons, depuis l'année dernière, obtenu le label "Association d'Intérêt général" qui nous permet de percevoir des dons déductibles des impôts à hauteur de 66%. Alors, s'il vous reste quelques euros sur votre budget 2017, nous pourrions utiliser votre don pour faire participer davantage nos compétiteurs aux compétitions nationales et internationales (telle celle de Disneyland en décembre dernier contre les meilleurs danseurs mondiaux).**

Moins les déplacements coûtent aux familles et plus les danseurs peuvent participer et faire parler, grâce à leur bon classement, de l'association et de la Commune.

En effet, depuis que Stéphanie est professionnelle, le centre d'enseignement (école SARABIA/SALERNO) est basé à Landry et nous sommes tous très fiers lorsque le présentateur annonce notre couple vainqueur venant de Landry rivalisant ou dépassant ceux venant de capitales mondiales. Certains spectateurs cherchent alors sur leur téléphone la localisation de notre village. Nous nous plaisons à penser qu'ils viendront peut-être skier chez nous une saison prochaine...

*Corinne Salerno*



## LES CROQUEURS DE SAVOIE TARENTEISE BEAUFORTAIN



En octobre 2017, s'est achevé le projet "Renaissance des vergers" que l'association a conduit dans le cadre du projet européen Leader, mené par l'APTIV (Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise). Nous vous avons régulièrement tenu au courant de l'évolution du projet.

Les objectifs principaux étaient de restaurer des arbres existants et d'inciter le grand public à planter de jeunes arbres de variétés anciennes et à lui faire retrouver les savoir-faire nécessaires à la conduite de ces arbres.

Bilan en chiffres :

- 4 salariés en insertion formés à la taille sécurisée en hauteur.
- 32 chantiers de rénovation, soit 210 arbres taillés, durant 29 journées, avec l'appui des croqueurs et d'un professionnel arboriste-cordiste (dont le "verger-brousse" de Landry).
- 8 communes touchées.
- 3 stages de sensibilisation grand public (taille et greffage).
- 114 particuliers initiés.
- La remise de 122 arbres plus 10 scions greffés par leurs soins aux participants du stage de greffe du 24 mars 2017.
- Le coût du projet prévisionnel : 21 010 €, avancés par l'association et qui seront remboursés à 80 % en 2018.

L'action a confirmé l'intérêt du public pour les arbres de variétés anciennes et les prés-vergers. La prise de conscience de la valeur de ce patrimoine est de plus en plus forte.

Mais l'association a rencontré des limites, à la fois d'ordre financier et de main d'œuvre : toutes les demandes de restauration des vergers n'ont pu être satisfaites et elle a dû limiter le nombre d'arbres gratuits.

Aussi souhaiterait-elle que l'action puisse être poursuivie par des collectivités de Tarentaise, qui prendraient le relais, durant les trois années restantes du projet Leader.

*Rosette Vallat*



## CLUB DE "L'AVENIR" DE LANDRY

Sortie "Visite d'une chocolaterie dans le Beaujolais", le 19 octobre 2017.

**Thé dansant**, le 19 novembre 2017 (très bonne participation).

Comme toutes les années, notre **raclette "Beaujolais nouveau"**, le 25 novembre 2017.

Le 3 décembre 2017, le **repas offert par la commune**, pour lequel nous remercions vivement nos élus pour cette belle journée.

**Pour 2018 les premières dates à retenir sont :**

>>>> Le 8 janvier 2018 :

Assemblée Générale, renouvellement du bureau et tirage des rois.

>>>> Le 15 janvier 2018 :

organisation d'un concours de belote.

>>>> Le 21 janvier 2018 :

repas offert par le club à ses membres.

>>>> Le 25 janvier :

journée commerciale avec repas à la salle du Perrey.

Et comme toujours, nous nous réunissons tous les premiers lundis du mois, à la salle des "Glières du haut" pour faire le bilan des activités écoulées et prévoir celles à venir. Des informations nous sont données sur les nouveautés cantonales et sur celles de la fédération, sans oublier de fêter les anniversaires avec café, thé et petits gâteaux fabrication maison.

**Toutes personnes qui ne sont plus dans la vie active, souhaitant intégrer notre club sont les bienvenues.**

**Très bonne année 2018 !**

*Daniel Médan*





# ENVIRONNEMENT



## LE JURY REGIONAL A DECERNE A LA VILLE DE LANDRY LE LABEL PREMIERE FLEUR !



### Bravo à tous !

Bravo et merci aux Landrygeots qui ont joué le jeu en fleurissant leurs balcons et leurs jardins, en gardant propre le devant de leur maison, en utilisant le compostage collectif et en participant aux actions de nettoyage des biefs, des chemins, du village.

Bravo et merci aux enfants des écoles et à leurs enseignants qui ont fleuri leur cour avec des bulbes, qui ont créé un jardin partagé et mis en place un compostage collectif.

Bravo et merci aux associations qui nous ont aidés : le club des anciens avec son potager, le groupe Alzheimer qui fleurit chaque année le devant de la salle des Glières, les associations de chasse qui entretiennent nos chemins, les croqueurs de pommes avec l'entretien des vergers, l'ONF pour les chemins de randonnée et l'entretien de nos forêts...

Bravo et merci à notre équipe du service technique qui entretient tout l'été les espaces verts, qui améliore le fleurissement, qui chaque jour, nettoie les bacs à fleurs (Vanessa et nos trois jeunes de l'été : Bryan Impérial, Nicolas Chenu et Noëlla Hurpez) afin de les garder belles le plus longtemps possible.

### Le jury a particulièrement remarqué :

- Notre volonté de labéliser notre village pour favoriser le cadre de vie des habitants et le développement touristique.
- La mise à disposition de la population des plantes retirées des massifs à l'approche de l'hiver.
- L'implication des scolaires dans l'amélioration du cadre de vie.
- L'information des habitants de l'engagement de la mairie dans le Label Villes et Villages fleuris.
- Un bon entretien des espaces végétalisés et fleuris.
- Le développement des compositions monochromes de qualité.
- Une bonne qualité d'entretien des espaces publics.
- Une belle initiative de compostage collectif dans laquelle les enfants de la commune sont impliqués.
- Une belle démarche de préservation du verger en entrée de la commune.
- Le plateau de jeux est une réussite pour toutes les tranches d'âge.
- Un accès piéton aisé depuis le centre du village.
- Une valorisation de qualité de la place devant la mairie dont les aménagements dissimulent les éléments disgracieux.
- Le jury a apprécié la visite par l'accueil, le circuit pertinent et une visite riche et rythmée.



## Et maintenant

Nos efforts ont payé mais il ne faut pas s'arrêter là. Nous sommes fiers de la beauté de notre village pendant l'été et nous pouvons encore nous améliorer.

Pour l'an prochain, nous avons déjà prévu des améliorations et choisi les couleurs qui embelliront nos rues : jaune, orange, rouge avec des pointes de blancs et de bleus ! Nous tiendrons compte des conseils que nous a prodigués le jury régional.

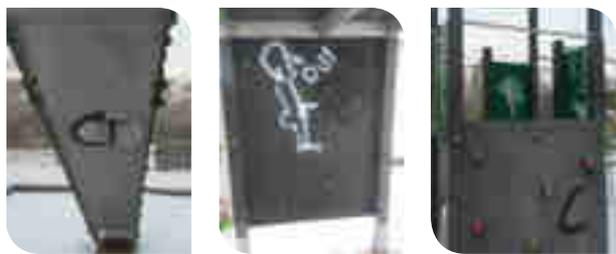
La mairie continuera à améliorer le bien vivre à Landry.

Nous espérons que vous aurez à cœur de respecter le travail du service technique et que nous n'aurons plus à déplorer des dégradations et autres déjections canines qui gâchent le paysage.

*Brigitte Boïnard*

## TAGS AU PARC DE LOISIRS

Nous vous joignons quelques photos des tags que des jeunes mal intentionnés ont dessinés sur les jeux du parc de loisirs, à l'automne. Depuis, les services techniques ont réussi à les effacer. Il serait bien que ça ne se reproduise pas !



## DÉBROUSSAILLAGE DES CHEMINS

Le 4 novembre 2017, vous avez été nombreux à débroussailler, nettoyer et améliorer nos chemins. Voici quelques photos qui illustrent votre travail.

### Merci à vous tous !



## DU COACHING À LANDRY

Virginie Souchon est originaire de l'Ardèche. Elle vit en Savoie, par choix, depuis onze ans et habite Landry depuis cinq ans. Elle a 38 ans et deux enfants de 5 et 8 ans. Après une maîtrise "loisirs, environnement, sports et tourisme", elle travaille à la Plagne puis aux Arcs comme responsable d'animation, dans la transaction immobilière. Elle a toujours exercé ses métiers avec passion mais elle sentait qu'il manquait quelque chose pour être parfaitement épanouie dans son travail.



Son fil rouge étant l'humain, elle fait une formation d'un an pour le développement personnel, le coaching. Depuis un an, elle est indépendante et propose des séances de coaching à des particuliers (adolescents, jeunes et moins jeunes) et à des entreprises.

Qu'est-ce que le coaching ? C'est un accompagnement de personnes de tous âges pour les aider à trouver leurs propres solutions, pour voir les choses différemment pendant certaines périodes de transition : divorce, perte d'emploi, ou simplement recherche de soi-même.

Ce travail se fait pendant 10 à 12 séances d'une heure plus ou moins espacées selon les besoins. Virginie propose "un état des lieux" de la personne puis ensemble, elles fixent des objectifs à atteindre, elles établissent un contrat moral afin d'aller vers l'autonomie. Virginie insiste : "on est dans l'action, dans le mouvement afin de trouver sa propre énergie pour faire ce que la personne veut faire au fond d'elle. Pour les adolescents, je leur apprend à organiser leur travail et à utiliser leurs talents."

Cette jeune femme dynamique n'a pas qu'un tour dans son sac : elle a aussi écrit un livre avec son compagnon, Raphaël Villard sur le voyage qu'ils ont fait à vélo avec leur petit Tom de 17 mois autour de l'Adriatique.



Cabinet "Le Bathieul" 73210 LANDRY

Tél : 06 75 85 75 55

Mail : vsouchon79@gmail.com

## Rezo Pouce Tarentaise

### Un réseau d'autostop organisé pour les petits trajets

Que vous soyez conducteur ou passager, il suffit d'avoir 16 ans minimum et de **s'inscrire gratuitement sur la plateforme internet [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) ou en mairie** afin de s'identifier et obtenir le visuel Rezo Pouce. La carte d'adhérent, l'autocollant conducteur sur le parebrise et les fiches destination des autostoppeurs permettent une reconnaissance des « Rezopouciens » enregistrés, pour se déplacer en toute tranquillité. Il suffit alors d'utiliser les arrêts Rezo Pouce qui se situent dans votre commune pour gagner en visibilité et en sécurité d'embarquement à bord des véhicules.

#### Les petits « pouces »

- **Une appli dédiée** : En utilisant l'application, un conducteur Rezo Pouce pourra indiquer son arrivée à un autostoppeur ayant signalé sa présence. Cela permet de rendre l'expérience plus confortable et plus souple autant pour l'un que pour l'autre.
- Avec l'application, j'ai accès aux profils des utilisateurs actifs près de chez moi.
- Je peux envoyer le numéro ou la photo de la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel je monte par sms au 07 83 80 99 81.

Pour toute question sur Rezo Pouce en Tarentaise, un seul numéro : 06 95 30 21 24 !





# Infos communales



## IL NEIGE !

Comme vous pouvez le constater depuis le mois de décembre 2017, il neige ! C'est un hiver comme on n'en a pas vu depuis longtemps.

C'est une bonne chose pour la nature et pour la saison en station mais :



**Nous vous demandons de faire un effort pour garer correctement vos voitures dans Landry. Il faut vous mettre sur des places reconnues et non en double file ou sur une zone de dépose de neige et encore moins sous un panneau d'interdiction de stationner. Ceci facilitera le déneigement. Nous vous en remercions.**

Suite à l'arrêté municipal, pensez à nettoyer vos trottoirs. Attention ! L'évacuation de la neige sur la voie publique est interdite.

## L'EAU

Durant les vacances de Noël, nous avons eu un manque d'eau sur le chef-lieu et nous pensons que d'une part la source ne s'est pas rechargée cet été et d'autre part la population a fait un bond avec l'arrivée des touristes dans notre village.

De plus, depuis plus d'un an environ, les analyses de l'eau ne sont pas bonnes surtout au Parchet et au chef-lieu. Il faut savoir que les analyses de l'eau sont de plus en plus fines et si nous avons une eau non conforme après trois analyses successives, l'Agence Régionale de la Santé peut nous interdire l'utilisation de la source. Nous avons donc dû augmenter le chlore dans ces deux sources et vous pouvez avoir remarqué ce goût à votre robinet.

Il va donc falloir dans les mois à venir se donner les moyens de garder un réseau d'eau potable et donc nous allons devoir investir ce qui aura une conséquence sur vos factures d'eau en 2019 avec une augmentation que nous souhaitons aussi légère que possible.

Nous allons investir pour mettre en place des filtres UV en entrée de réservoir et un goutte à goutte de chlore en sortie de réservoir. Nous installerons une alimentation électrique pour une télé-surveillance qui nous alertera si besoin.

Dans les prochains infocipales, nous vous tiendrons au courant de l'augmentation de votre facture et de l'avancée des travaux.

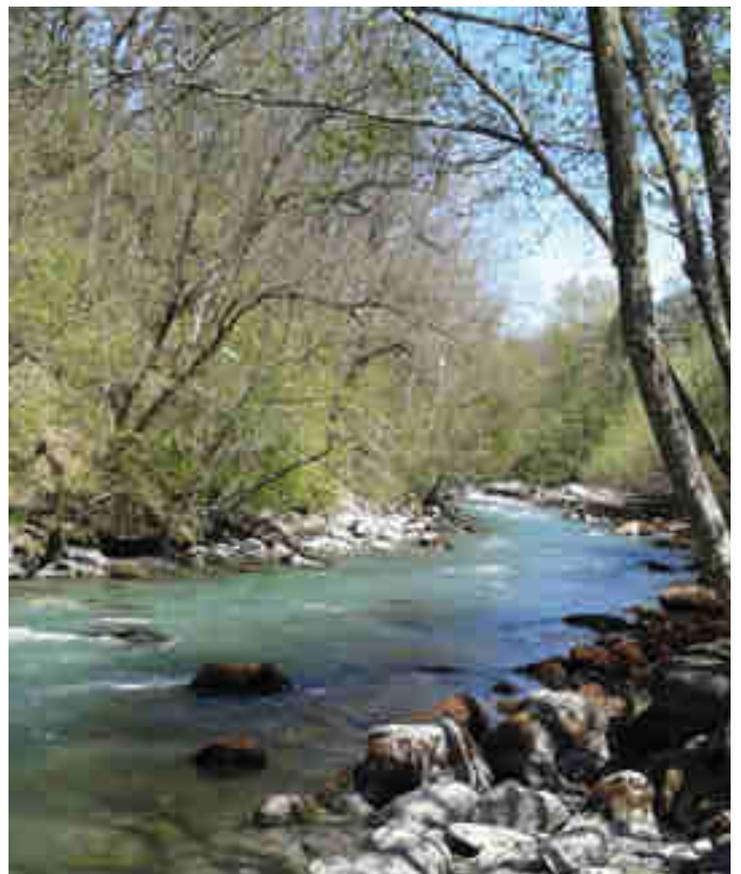
## LES CAMBRIOLAGES

Depuis un an, nous avons eu plus de 20 cambriolages à Landry plus certains à Vallandry. Il y en a aussi sur les communes des alentours et pour l'instant, les voleurs courent toujours et nous ne savons pas si ce sont toujours les mêmes ou si nous avons affaire à plusieurs individus différents.



Monsieur le maire a reçu la gendarmerie pour évoquer le problème mais nous savons qu'elle ne peut pas tout faire avec le territoire qu'elle doit couvrir. Nous nous sommes donc interrogés pour savoir comment, dans notre commune, nous pouvons lutter contre ce nouveau fléau.

Plusieurs suggestions sont ressorties de nos discussions : Pose de caméras ? Utiliser un réseau qu'on appelle "voisins vigilants" ? Nous vous tiendrons informés par une réunion publique très prochainement.



## LA COMMUNE NOUVELLE

La COVA a procédé à tous les entretiens individuels du personnel communal des deux communes ainsi que des élus.

Ils ont élaboré un projet de territoire avec un diagnostic financier, un protocole d'accord comprenant un plan d'action, une prospective financière, un nouvel organigramme des services de la commune nouvelle et une gouvernance de la commune nouvelle comprenant un bilan des entretiens des élus, le régime réglementaire de la commune nouvelle, les arbitrages qui restent à régler, la communication auprès des habitants et le calendrier de la fusion. Ce travail a été présenté par la COVA à tous les élus de Peisey et de Landry.

### Qu'en est-il ressorti ?

#### Un rappel des enjeux

Landry et Peisey sont des alliés historiques dans de nombreux domaines et avec la création de la commune nouvelle, plusieurs enjeux apparaissent :

- Un projet de territoire tourné vers l'avenir dans un ensemble géographique cohérent et historique.
- La position centrale des deux stations au sein du domaine de Paradiski requiert d'être unies au sein d'une même entité.
- Cette même entité aura un rôle accru pour défendre des intérêts identiques au sein de la Communauté de Communes des Versants d'Aime et du canton de Bourg Saint Maurice.
- Une mutualisation des services et des compétences avec, à terme, des économies d'échelle.

### Diagnostic financier

On remarque une forte disparité des bases fiscales (bases fiscales instaurées dans les années 70) : 40% de plus à Peisey alors que la qualité de nos hébergements sont proches dans les faits.

- A taux égal, les taxes foncières à payer par les contribuables des deux communes sont différentes : plus faibles à Landry pour une surface équivalente.
- Une répartition différente des recettes courantes : La baisse des dotations de l'Etat impacte plus Landry que Peisey.
- L'endettement des deux communes est différent : Landry est moins endettée mais notre capacité de désendettement est plus longue, ayant moins de ressources disponibles.

En résumé, on peut harmoniser, par des efforts partagés, la situation financière des communes avant la fusion et la commune nouvelle aurait une situation financière plus que confortable. L'impact sur nos impôts serait minime.

### Le nouvel organigramme

Il est en grande partie déjà établi et il sera retravaillé avec le personnel au plus près des compétences de chacun.

### Le régime réglementaire de la commune nouvelle

#### jusqu'en 2020

Les 2 anciens conseils municipaux se regroupent. Le maire est élu au sein des membres du nouveau conseil. Les Maires historiques sont Maires délégués de droit. Les adjoints peuvent conserver leur qualité d'adjoint. Ils seront élus à bulletin secret. Il est possible de créer une mairie annexe à la mairie principale.

## Les questions restant à arbitrer

- Quel sera le lieu de la Mairie principale ? une étude est en cours pour calculer l'impact financier des travaux à faire dans les deux mairies si l'une d'elles devient mairie principale.
- Quel sera le nom de la commune nouvelle ? Peisey Vallandry est souvent revenu dans les entrevues mais les habitants seront consultés à ce sujet. Réfléchissez !

### Et maintenant ?

Si nous voulons devenir commune nouvelle en janvier 2019, il faut :

- Février / mars 2018 : Consultation des habitants sur le nom de la commune nouvelle.
- Mars / avril 2018 : Choix de la mairie principale et du nom de la commune nouvelle.
- Février à Avril 2018 : vote des budgets primitifs 2018 et mise en oeuvre du plan d'action, délibérations concordantes sollicitant la création de la commune nouvelle.
- Mars / avril 2018 : réunions d'information du personnel des communes et organisation de réunions publiques.
- Juin à septembre 2018 : arrêté préfectoral de création de la commune nouvelle au 1er janvier 2019.
- Septembre 2018 : délibérations de principes concordantes relatives au régime fiscal de la commune nouvelle.
- Janvier 2019 : délibérations relatives à l'installation de la commune nouvelle.
- En 2020, la commune nouvelle entre dans le régime général avec un conseil municipal élu (23 conseillers) par les habitants. Lors du premier conseil, élection du maire et des adjoints avec parité obligatoire.

## LA VOIE VERTE

Notre voie verte est plus que blanche cet hiver et nous vous signalons :

- Le damage et l'ouverture de la voie verte comme itinéraire de ski de fond de Séez à Aime.
- La mise en place d'une activité "Musher Balade" en traîneau à chien sur deux itinéraires possibles :
  - Pont de Bellentre - Landry
  - et Pont de Bellentre - Base de loisirs des Versants d'Aime.

Du lundi au Samedi de 10h00 à 17h00

avec 4 rotations par jour.

Sur réservation au : 06 24 40 12 34

Le Trappeur (Emmanuel Colire)



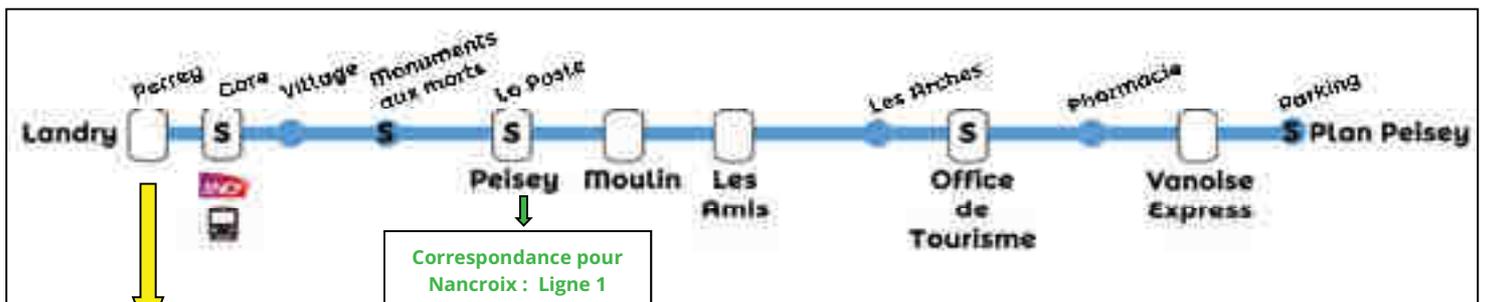


**Horaires Timetable** 23/12/17 - 09/02/18

Télévillage Lonzagne ouvert 7/7  
Du 23/12/17 au 05/01/18 : 08h55 à 17h15  
Du 06/01/18 au 09/02/18 : 08h55 à 17h30

BOURG SAINT MAURICE		Navette de Fond de Vallée - hiver 2017 / 2018 du 16 décembre 2017 au 28 avril 2018												LES ARCS	
secteur LES ECUDETS - SEEZ															
BOURG ST MAURICE funiculaire --> SEEZ --> LES ECUDETS															
FUNICULAIRE départ	GARE ROUTIERE	LE STADE	Camping INDIGO	LES CONTAMINES LE RECLUS	FOYER RURAL	Maison de Séz	AUBERGE et LONGEFOY	PRE du COMTE	LA CROIX DU BREUIL	VILLARD DESSOUS	VILLARD DESSUS	NOIERAIE	MOLLIEBON	LES ECUDETS arrivée	
8h55	8h57	8h58	9h00	9h02	9h03	9h04	x	x	9h05	9h06	9h08	9h09	9h10	9h15	
12h35	x	12h38	12h40	12h42	12h45	12h46	x	x	12h47	12h48	12h50	12h51	12h52	12h55	
16h25	16h27	16h28	16h30	16h32	16h33	16h34	16h40	16h44	16h45	16h46	16h48	16h49	16h50	17h00	
18H05	18H07	18H08	18H10	18H12	18H13	18H14	18H20	18H24	18H25	18H26	18H28	18H29	18H30	x	
LES ECUDETS --> SEEZ --> BOURG ST MAURICE funiculaire															
LES ECUDETS départ	MOILLEBON	NOIERAIE	VILLARD DESSUS	VILLARD DESSOUS	LA CROIX DU BREUIL	AUBERGE et LONGEFOY	PRE du COMTE	Maison de Séz	FOYER RURAL	LES CONTAMINES LE RECLUS	Camping INDIGO	LE STADE	GARE ROUTIERE	FUNICULAIRE arrivée	
						8h00	8h02	8h03	8h04	8h05	8h07	8h08	8h10	8h15	
9h15	9h18	9h20	9h22	9h23	9h25	9h35	9h39	9h40	9h41	9h43	9h45	9h47	9h50	9h55	
12h55	12h58	13h00	13h02	13h03	13h05	13h15	13h19	13h20	13h21	13h23	13h25	13h27	13h30	13h35	
17h00	17h03	17h05	17h07	17h08	17h09	x	x	17h10	17h11	17h13	17h15	17h17	17h20	17h25	
secteur HAUTEVILLE GONDON - LANDRY															
BOURG ST MAURICE funiculaire --> HAUTEVILLE --> LANDRY															
FUNICULAIRE départ	LE SAVOY	CROIX ST MAURICE	JARDINS DE L'ARBONNE	LA REGENCE	BASE KAYAK	LES PLANS	PETIT GONDON	GRAND GONDON	LE VILLARD	LANDRY CENTRE arrivée	LANDRY EDEN arrivée				
8h15														8h30	
13h35	13h37	13h39	13h40	13h41	13h42	13h43	13h45	13h47	13h48	13h50	13h55	Circule uniquement durant les vacances scolaires françaises - only on french public holidays			
15h45	15h47	15h49	15h50	15h51	15h52	15h53	15h55	15h57	15h58	16h00	16h05				
17h25	17h27	17h29	17h30	17h31	17h32	17h33	17h35	17h37	17h38	17h40	17h45				
LANDRY --> HAUTEVILLE --> BOURG ST MAURICE funiculaire															
LANDRY EDEN départ	LANDRY CENTRE	LE VILLARD	GRAND GONDON	PETIT GONDON	LES PLANS	BASE KAYAK	LA REGENCE	JARDINS DE L'ARBONNE	LE SAVOY	FUNICULAIRE arrivée					
8h35	8h37	8h38	8h40	8h41	8h42	8h43	8h45	8h47	8h50	8h55					
13h55	13h57	13h58	14h00	14h01	14h02	14h03	14h05	14h07	14h10	14h15	Circule uniquement durant les vacances scolaires françaises - only on french public holidays				
16h05	16h07	16h08	16h10	16h11	16h12	16h13	16h15	16h17	16h20	16h25					
17h45	17h47	17h48	17h50	17h51	17h52	17h53	17h55	17h57	18h00	18h05					

**LIGNE 2 (L2) : Landry Perrey > Gare SNCF > Peisey > Station**  
**LIGNE 2S (L2S) : Gare SNCF > Peisey > Station**



**Correspondance pour Bourg St Maurice**

Depuis Landry Perrey :

08h35  
13h55 (Circule uniquement pendant les vacances scolaires françaises)  
16h05  
17h45

**Correspondance pour Landry Perrey**

Depuis Bourg Funiculaire :

08h15  
13h35 (Circule uniquement pendant les vacances scolaires françaises)  
15h45  
17h25

**Ligne 2 (L2) : 7/7**

**L2 : Au départ de Landry Perrey**

08h05 (ne dessert pas la gare)  
08h30  
10h00  
12h45

**L2 : Au départ de Plan Peisey Parking**

09h00  
10h30  
13h15  
17h15 (via site nordique)  
18h15 (via site nordique)

**Ligne 2S (L2S) : Uniquement le samedi**

**L2S : Au départ de Landry Gare SNCF**

07h45  
12h00  
13h50  
16h55  
18h25 (jusqu'au 25/03/18)

**L2S : Au départ de Plan Peisey Parking**

08h30  
12h30  
15h00  
17h45  
19h05 (jusqu'au 25/03/18)

**Navettes payantes tous les jours :**

8€ aller  
14€ aller/retour

**Daily paying shuttles :**

8€ one way  
14€ round trip

**Points de vente/Sales point :**

Landry : Camping l'Eden, mairie, Hotel l'Alpin

Bonjour à tous,

Voici un résumé des travaux entrepris cette année sur la commune. Bien sûr, cette liste ne mentionne pas tous les entretiens et petites réparations effectués sur l'ensemble du village.

Notre équipe des services techniques a mis du cœur à l'ouvrage pour répondre aux différentes sollicitations des élus et citoyens, et surtout pour obtenir cette année notre 1<sup>ère</sup> fleur. Résultat positif annoncé fin novembre par le Jury.

Un grand merci à cette équipe pour le travail réalisé malgré l'incivilité de certaines personnes (excréments de chiens dans les fleurs, arrachage de composition florale et dégradations au terrain de sport). Vous pouvez remercier ces personnes pour la dépense de VOTRE argent dans la réparation de ces méfaits.

## LES TRAVAUX

### AMÉLIORATION DU VILLAGE ET FLEURISSEMENT

- Installation d'un chalet carton sur la place du village.
- Remise en état du verger route de Montchavin (merci aux croqueurs de pommes pour leur intervention).
- Remise en état du wagonnet que vous trouvez vers le passage à niveau.
- Rénovation des bacs à fleurs.
- Création de différents massifs pleine terre pour la 1<sup>ère</sup> fleur (passage à niveau, carrefour central, devant la mairie).
- Habillage du coffret EDF avec un hôtel à insectes (devant la mairie).
- Reprises de certains terre-pleins piétinés par les vaches de nos amis les agriculteurs.
- Remise en état du terrain de sport suite à l'incivilité de certains.
- Réfections des enrobés et des tampons dans le village et la station.
- Modification du système d'arrosage des massifs de fleurs (goutte à goutte).
- Création d'un mur de soutènement au Villard du bas.
- Elagage des routes et chemins du village
- Installation de 5 nouveaux bancs publics (malheureusement déjà tagués).
- Installation de la nouvelle signalétique du GR5, du chemin du grand balcon et des chemins de promenade autour du village.
- Remise en état du bief St Michel et remise en eau pour l'été.
- Mise en place de nouveaux candélabres rue de la gare.
- Installation d'horloge (radiolites) pour l'allumage de l'éclairage public.
- Réfection et reprofilage du chemin communal qui rejoint le chemin de la régence.
- Réfection du monument aux morts.
- Remise en état des allées du cimetière et du mur côté Bourg St Maurice.



- Remplacement des pavés de l'escalier à côté de la Poste.
- Nettoyage des bassins du village.
- Réfection et remise aux normes de l'épicerie du village.
- Mise en place de kakémonos.

### LES ÉCOLES, LA MAIRIE, LES LOCAUX COMMUNAUX

- Réparation des résistances de chauffage au sol de la mairie et de l'école (merci à Fabrice Quey pour son intervention bénévole).
- Réfection des peintures du bureau du Maire.
- Rénovation du grand appartement, immeuble la forêt (peinture, électricité et chauffage).
- Remise en herbe de la cour de la cantine
- Réfection d'une partie du bardage de la salle du Perrey.
- Remise en état de la classe de Maurane, CM1/CM2 (peinture).
- Installation de 2 vidéo projecteurs dans les classes de Sarah, classe maternelle et de Maurane.
- Installation de moustiquaires sur les fenêtres de la cuisine de la cantine.
- Réparation et changement des stores extérieurs de l'école maternelle.
- Nettoyage des 2 écoles avant la rentrée.



### L'EAU

- Remise à niveau de certaines vannes d'eau.
- Reprise des réseaux secs et humides, route de la régence et à côté de la maison de monsieur Caput
- Percement du réservoir du Parchet pour accès au personnel de Véolia.
- Création d'un regard de visite en dessous du réservoir du Martorey.
- Création d'une chambre de vanne aux Villards.
- Réalisation d'un merlon pour le ruisseau de Montchavin.

Il est de plus en plus dur d'entretenir notre patrimoine au vu du désengagement de l'État. Cependant nous avons à cœur de mener à bien nos projets et faire de notre village, un endroit agréable.

Enfin je tiens à remercier toutes ces personnes bénévoles qui participent au "bien vivre à Landry", je parle du comité des fêtes, club des aînés, sou des écoles, associations et de ceux qui donnent de leur temps pour entretenir les chemins, pistes et biefs lors des journées organisées. Merci à tous.

Sylvain Despois



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2017

**Présents :** MARCHAND MAILLET Thierry, GUEPIN Olivier, SILVIN Pascale, DESPOIDS Sylvain, QUEY Fabrice, BOIRARD Brigitte, CLEMENT-GUY Julien, HIDALGA Christophe, THUAULT Sylvain, FLEURY Coralie, COIRIER Jérôme, FASOLA Pierre-Yves

**Absents excusés :** FAVAND Sandra (pouvoir à QUEY Fabrice), FASOLA Pierre-Yves (pouvoir à MARCHAND MAILLET Thierry)

### Convention de mise à disposition d'un agent communal occasionnel

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de prendre acte du projet de convention de mise à disposition d'un agent communal auprès du SIVOM Landry Peisey, pour la période du 23 décembre 2017 au 21 avril 2018 inclus, d'accepter les termes de ladite convention, de préciser que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets 2017 et 2018 de la commune et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tous les documents relatifs à cette mission.*

### Convention de mandat de prestations foncières avec la SAS

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de prendre acte des termes de la convention de mandat de prestations foncières à passer avec la SAS, d'accepter les termes de ladite convention, de préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tous les documents relatifs à cette mission.*

### Convention Ambulances des Glaciers - avenant n°1

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de noter ce changement de gérant des Ambulances, d'accepter les termes de l'avenant correspondant et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer, ainsi que tous les documents relatifs à cette mission.*

### Désaffectation, déclassement d'une partie de la voie communale nommée « route des Espagnols »

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de constater la désaffectation de plusieurs m2 de la voie communale nommée « route des Espagnols ».*

### Régularisation foncière de la route des Espagnols - échange commune / SAS

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver la régularisation foncière de la route des espagnols, d'approuver l'échange sans soulte de certaines parcelles issues du domaine public communal en contre partie de la cession d'autres parcelles aujourd'hui support de la voie communale, d'approuver que les frais de géomètre et les frais d'acte soient pris en charge par la SAS et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires et de signer les pièces relatives à cette décision.*

### Reste à réaliser - budget 2017

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les restes à réaliser 2017 sur les budgets de la commune, du cinéma et de l'eau et de l'assainissement et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.*

### Dispositions concernant les durées d'amortissement

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les dispositions concernant les durées d'amortissement du budget du cinéma et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.*

### Décisions modificatives

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les révisions de crédits sur les budgets de la commune, du cinéma et de la garderie Tom Pouce.*

### Questions diverses

- Gestion du parking public de Vallandry : à voir pour la location de certains emplacements.
- Projet d'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement. Des propositions sont faites, aussi bien sur Landry, que sur Vallandry. La Commune de Landry reste malgré tout la Commune la plus basse des Communes de la COVA, concernant ces tarifs. Ces augmentations permettraient notamment de réaliser des travaux indispensables : mise en place de filtres UV en entrée de réservoir et de gouttes à gouttes de chlore en sortie de réservoir ; mise en place de système de télésurveillance ; mise en place d'un grillage au captage du Marthoret. Un exposé détaillé sera fait dans l'INFOCIPALE, suivie de la délibération correspondante. Les prochains relevés d'index de l'eau seront effectués entre mars et avril 2018.
- Les TAPS : un conseil d'école extraordinaire devra se prononcer, avec la municipalité, sur la pérennité des TAPS à la rentrée 2018. Les élus questionnés estiment en majorité que les TAPS ne doivent plus être mis en place à compter de la rentrée de septembre 2018 : coûts élevés, réforme mal adaptée, ... Reste à déterminer, en Conseil d'Ecole, si la semaine sera de 4 ou 4.5 jours.
- Navettes bus Landry / Vallandry, pour la saison d'hiver 2017/2018 : elles reprendront le samedi 23 décembre 2017. Elles seront payantes, avec les mêmes tarifs que la dernière saison. A noter : titre de transport gratuit, délivré par la Mairie, dont l'octroi et encadré et conditionné ainsi : forfait saison, habitants de la Commune et contrat de travail en station.
- Cambriolages sur la Commune : ils se multiplient et la municipalité veut réagir : réunion publique prochaine, mise en place des « voisins vigilants » ; à suivre.
- Une majorité d'élus présent souhaitent une harmonisation de l'éclairage public, durant l'hiver 2017/2018, entre Vallandry et Plan Peisey : éclairage toute la nuit : vendredi, samedi et dimanche et éclairage éteint de 02h00 à 06h00 : lundi, mardi, mercredi et jeudi.
- Projets en cours à l'étude : armoire à livre sur la place du village ; gestion des créneaux d'utilisation du terrain de tennis ; numérotation des rues de la Commune ; à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

*Le Maire, Thierry Marchand-Maillet*

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2017

**Présents :** MARCHAND MAILLET Thierry, GUEPIN Olivier, SILVIN Pascale, DESPOIDS Sylvain, BOIRARD Brigitte, COIRIER Jérôme, CLEMENT GUY Julien.

**Absents excusés :** THUAULT Sylvain (pouvoir à MARCHAND MAILLET Thierry), HIDALGA Christophe (pouvoir à SILVIN Pascale), QUEY Fabrice (pouvoir à GUEPIN Olivier), FLEURY Coralie (pouvoir à BOIRARD Brigitte), FASOLA Pierre-Yves (pouvoir à CLEMENT GUY Julien), FAVAND Sandra (pouvoir à COIRIER Jérôme).

### Emplois saisonniers - saison d'hiver 2017/2018

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les créations des emplois saisonniers suivants : garderie Tom Pouce – Cinéma et CCAS, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats correspondants, ainsi que tous documents relatifs à ces emplois et de préciser que les crédits nécessaires sont ouverts aux budgets 2017 et 2018.*

### Tarifs garderie Tom Pouce - Hiver 2017/2018 et suivants - compléments

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter la création de ces nouveaux tarifs : « forfait 5 jours » : ½ journée sans repas : 115 € ; ½ journée avec repas : 190 € ; Journée avec repas : 265 €, d'indiquer qu'ils seront encaissés par le biais de la régie de recettes de la garderie Tom Pouce et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette mise en œuvre.*

### Acte constitutif de la régie de recettes de la garderie Tom Pouce à Vallandry - compléments

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter la mise en place du virement, comme autre mode de recouvrement des recettes de la régie de la garderie Tom Pouce à Vallandry et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette mise en œuvre*

### Convention avec le SAF relative aux secours hélicoptérés en Savoie pour l'année 2017/2018

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser l'application de ce tarif de 55.77 €/mn TTC pour l'année 2017/2018, d'approuver les termes de la convention avec le SAF, relative aux secours hélicoptérés en Savoie pour l'année 2017/2018 et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.*

### Définition des frais de gestion des secours hélicoptérés sur le domaine skiable

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver l'exposé de Monsieur le Maire, d'indiquer que, conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, l'article 97 de la loi Montagne autorise les Communes à exiger des intéressés ou de leurs ayant droits, le remboursement des frais de secours qu'elles ont engagés à l'occasion d'opérations de secours consécutives à la pratique de toute activité de sport ou de loisirs, de dire que ces tarifs sont applicables pour les activités de ski et disciplines assimilées, ainsi que toute activité de sport et de loisirs sur l'ensemble du territoire de la station de Vallandry et non pas seulement sur les pistes de ski, de valider la majoration de 15 % de frais de gestion sur chaque secours hélicoptéré, de déclarer que*

*les crédits nécessaires seront prévus au budget et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à la présente.*

### Convention Ambulances BERARD - avenant n° 2 - saison d'hiver 2017/2018

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les termes de cet avenant n° 2, pour l'année 2017/2018, à passer avec les Ambulances BERARD et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.*

### Décision modificative n°3 - budget communal

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les révisions de crédit sur le budget communal 2017.*

### Convention microcentrales LANDRY III - torrent "Le Ponthurin" - avenant n°4

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 4 à conclure entre la Commune de LANDRY, l'ONF et la Société GARNIER RAFFIER.*

### Convention de concession de travaux - construction et exploitation d'un ensemble immobilier : avenant n°1

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les termes de l'avenant à la convention de concession de travaux prévu pour la construction et l'exploitation d'un ensemble immobilier et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer, ainsi que tous documents relatifs à cette opération.*

### Vente petits matériels

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter la mise en vente de divers anciens petits matériels de la Commune, de préciser que les produits de ces ventes seront encaissés sur le budget principal de la commune et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces ventes*

### Taxe d'aménagement

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter la confirmation du taux de 5% de la taxe d'aménagement, applicable à l'ensemble du territoire de la Commune de Landry.*

### Régularisation foncière au Chef Lieu - approbation des accords et rédaction des actes administratifs

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide, qu'afin de régulariser l'assiette foncière du projet de régularisation foncière au Chef-lieu et de procéder à un échange avec les propriétaires concernés, d'approuver l'échange, de confirmer que ces accords seront régularisés par actes établis en la forme administrative aux frais de la Commune, d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation foncière de cet accord et à représenter la Commune dans cette procédure et de s'engager à réserver au budget communal les fonds nécessaires à la couverture de l'ensemble des dépenses.*

## Désignation d'un adjoint au Maire chargé de représenter la Commune dans les actes administratifs

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de désigner Monsieur Sylvain DESPOIDS, Adjoint à l'urbanisme, pour représenter la Commune dans les actes passés en la forme administrative. En cas d'empêchement, il sera suppléé par Monsieur Olivier GUEPIN, Adjoint au Maire.*

## Motion de soutien aux éleveurs sur la question de la prédation en zone de montagne

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'apporter son soutien et se déclare solidaire de la situation des éleveurs de Savoie, face aux préjudices subis par les attaques des loups sur les troupeaux, d'interpeller Monsieur le Ministre de l'agriculture, pour que la prédation soit considérée dans le contexte spécifique de la Savoie de façon à prendre rapidement des mesures adaptées pour sauvegarder l'activité économique liée au pastoralisme.*

## Approbation des règlements de l'eau et de l'assainissement

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver ces règlements de l'eau potable et de l'assainissement, tels qu'annexés à la présente délibération et de préciser qu'ils prendront effet au 1er janvier 2018.*

## Bail non commercial AFU - avenant

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les termes de cet avenant au bail non commercial, à passer entre la Commune et l'AFU, pour la location de locaux au sein de la station de Vallandry et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.*

## Convention de mise à disposition partielle d'un agent

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention de mise à disposition partielle d'un agent, à passer entre la Commune et CIS Immobilier, pour l'entretien du parking de Vallandry et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.*

## Motion en faveur de la défense des finances des territoires de montagne suite à l'appel de Moutiers

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'approuver solennellement l'Appel de MOUTIERS, d'approuver les 10 propositions d'amendement à la loi, de donner mandat à Monsieur le Maire pour mener toutes démarches susceptibles de promouvoir ces propositions, et de faire évoluer ces dispositifs dans le sens d'une meilleure prise en compte des finances des territoires touristiques de Montagne, et de la CCCT en particulier.*

## Questions diverses

- Evolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1er janvier 2018 : comparatifs des prix des communes membres de la COVA ; décision prise au Conseil Municipal de décembre prochain.
- Bâtiment de la 2ème tranche de la ZAE l'Abondance : présentation du projet d'installation d'un « co working », sur les ¾ de la surface : groupement d'artisans et de savoir-faire.

- Système de sauvegarde des données informatiques des ordinateurs de la Mairie : après mise en concurrence, c'est la solution de Rex Rotary qui a été acceptée.
- Le projet d'un Guide du Routard « Tarentaise Vanoise » verra le jour pour 2018, en collaboration avec les Offices du Tourisme et l'APT.V.
- Projet ARTEMIA porté par l'Espace Valléen : étude opérationnelle sur le développement des VTT électriques dans la Vallée

*Le Maire, Thierry Marchand-Maillet*

**La version détaillée de ces comptes-rendus est disponible sur le site Internet de la ville, affichée à l'extérieur de la Mairie et consultable sur le registre qui se trouve en Mairie.**

[www.mairie-landry.com/viemunicipale.pv-conseil.php](http://www.mairie-landry.com/viemunicipale.pv-conseil.php)

## CETTE PAGE EST LA VÔTRE NOS RÉPONSES

**Anne Cécile Le Chenadec nous propose de mettre des livres (romans) à la disposition des habitants de Landry.**

Les habitants pourraient déposer les livres qu'ils ont lus et encombrer les étagères. Les Landrygeots pourraient emprunter les livres qui les intéressent et les reposer ensuite. Cette idée nous a semblé très intéressante et nous nous proposons de mettre des étagères près du local "office du tourisme" pour le printemps. Quand ce sera fait, nous vous inviterons à remplir les étagères et à vous servir.

**Merci à Anne Cécile.**

**Frédéric Desroche a fait deux propositions auxquelles nous avons déjà réfléchi en conseil municipal :**

Mettre des noms aux rues de Landry et des numéros aux portes pour aider les facteurs et les dépôts de colis. L'ancien conseil municipal avait déjà planché sur le sujet et fait une estimation du coût de l'opération qui semblait assez élevé. Nous sommes revenus sur ce projet mais qui reste en attente pour l'instant pour deux raisons : premièrement, le coût important et nous avons choisi d'autres projets plus prioritaires et deuxièmement, si nous sommes « commune nouvelle » en janvier 2019, il faudra vérifier les noms des rues de Peisey et de Landry existants pour ne pas faire de doublons.

Instaurer un système internet de réservation du terrain de tennis. Nous y avons pensé aussi et il existe un site qui s'appelle « la balle jaune » et que nous pourrions utiliser. Le seul problème restant est que nous n'avons pas l'électricité sur le parc de loisirs et nous n'avons donc pas la possibilité pour l'instant de mettre une fermeture automatique au terrain de tennis. Nous gardons cependant cette idée en tête et vous serez informés si elle se met en place.

**Merci à Frédéric.**



## David Poisson nous a quitté...

David Poisson est né le 31 mars 1982 à Annecy, il nous a quitté le 13 novembre dernier à l'âge de 35 ans lors d'une chute en entraînement de vitesse à Nakiska au Canada. Il se préparait alors pour entamer une nouvelle saison sur le cirque blanc,

à l'approche des épreuves de vitesse de Lake Louise.

Le départ prématuré de David a laissé beaucoup de monde dans le désarroi et l'incompréhension : sa famille, ses amis, le club.

David est originaire de la vallée de Peisey-Nancroix en Savoie, où il a grandi avec sa famille. Une famille connue et appréciée par l'ensemble du village, qui tient le restaurant "l'Ancolie", renommé pour sa bonne cuisine et son accueil chaleureux.

Enfant de la station de Peisey Vallandry, il entre au Ski Club en 1991 et fait ses premières armes auprès de son entraîneur François Pocard Marion.

"David était un enfant multisport, doué dans de nombreuses activités physiques, il a d'ailleurs participé à un stage de foot organisé par Guy Roux en 1994."

Mordu de sport, il ne ratait les séances du Ski Club pour rien au monde. Il adorait surtout les bosses, la poudreuse, foncer en grandes courbes.

"La technique n'était pas le point fort de David, il compensait par ses bonnes qualités de glisseur. En 1996, quand Salomon a fait faire des tests de skis paraboliques au Ski Club des Arcs, David invité pour l'occasion, étant alors en Minime 2 (U16), a eu le déclin."

De 1996 à 2005, il poursuivra sa route et collectionnera les médailles d'abord dans les championnats de Savoie, en FIS, dans les championnats du monde junior et enfin en coupe d'Europe.

En 2005, il intègre pour de bon le circuit Coupe du monde et se qualifie pour disputer ses premiers Championnats du monde à Bormio. Il y est le meilleur Français en super G comme en descente avec deux 9<sup>e</sup> places.

Souvent arrêté par des chutes et des blessures au cours de sa carrière, il a néanmoins accumulé de nombreuses performances en Coupe du monde dont une 4<sup>e</sup> place lors de la descente de Bormio en décembre 2009 et une autre 4<sup>e</sup> place à Kitzbühel en janvier 2013, sans oublier sa superbe 3<sup>e</sup> place à l'arrivée de la descente de Santa Caterina en 2015.

David avait une préférence pour les descentes techniques et difficiles et ceux qui le connaissent bien auraient tendance à dire qu'une victoire sur la Streif (Kitzbühel) aurait eu plus de valeur à ses yeux qu'un titre de champion du monde.

En parallèle, David était passionné de courses automobile, de moto, de motocross et de vélo de descente. Il passait une grande partie de ses temps libres sur les circuits automobiles et dans la montagne à dévaler les pentes en VTT, une activité qu'il partageait beaucoup avec sa compagne Hanna.

Il y avait également une autre chose que David appréciait beaucoup, c'était de passer du temps dans son Ski Club de Peisey Vallandry. Il rendait régulièrement visite aux enfants, il était présent sur les séances et parfois même sur les courses.

David à son image "du guerrier à la force tranquille" était un super coach pour les enfants. Il était bienveillant et savait facilement se mettre à leur niveau pour les rassurer ou pour les booster.

Les valeurs qui le caractérisaient, tel que, l'humilité, la combativité, la camaraderie, la modestie, la joie de vivre faisaient de lui un homme très apprécié.



Ces valeurs étaient contagieuses et il rendait heureux tous les gens qui le côtoyaient. Il était l'étoile de notre station et nous ne l'oublierons pas.



## Hommage à Mr Lucas Curton

Un hommage très émouvant s'est déroulé le 13 décembre 2017 devant la mairie de Landry pour dire au revoir à Monsieur Lucas Curton en présence de nombreux habitants

de Landry, de sa famille, de Monsieur le Maire et des conseillers municipaux, des anciens Maires (Monsieur Didier Favre et Monsieur Daniel Miédan), de Monsieur Picollet, de Monsieur Lombard de la SAS et de bien d'autres personnes.

Michelle Ougier, fille de Monsieur Curton et secrétaire générale à la mairie de Landry pendant de nombreuses années, la petite fille de Monsieur Curton, le représentant des pompiers, les trois Maires ont rendu un hommage mérité à Lucas Curton qui a tant œuvré pour que notre commune soit comme elle est aujourd'hui.

Michelle nous a rappelé combien son père était un homme responsable qui a toujours privilégié sa famille et son village. Il n'a jamais hésité à s'engager dans les causes qui lui tenaient à cœur.

Pendant la deuxième guerre mondiale, il choisit d'arrêter ses études pour subvenir aux besoins de sa famille. Il devient mineur de fond mais aussi porteur et guide de haute montagne, boulanger... Après son mariage, il s'installe à Landry avec sa femme et décide de créer un fond de commerce. C'est d'abord un bar, puis l'hôtel restaurant "Le Bon Accueil". Mais comme ça ne suffit pas, il crée une épicerie, il prend une licence de taxi pour transporter les touristes entre la gare et les stations.



Mais il fallait qu'il fasse plus : il s'engage donc pendant trente ans au centre de secours des sapeurs-pompiers de Landry et il devient premier adjoint puis Maire de la commune de 1965 à 1981. Il a réalisé avec les équipes municipales beaucoup de projets qui seraient trop longs à citer comme la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, les améliorations de la voirie, la création du centre administratif : mairie, école, poste, la piste cyclable, le lotissement du Bathieul, le camping municipal, la salle des fêtes mais surtout son plus beau projet : la création de la station de Vallandry... Tout en gardant une gestion rigoureuse du budget.

Lucas Curton nous a quitté à l'âge de 90 ans après une vie bien remplie, riche d'amour, de don de soi et d'engagement.



# État Civil

## DÉCÈS

Le 21/10/2017 : **Fernand, Alfred, RICHERMOZ**  
Le 23/10/2017 : **Marie, Léa RUFFIER**  
Le 10/12/2017 : **Lucas, Emile CURTON**



## NAISSANCES

Le 01/09/2017 : **Constance, Maryvonne, Claudette FLORET**, à Bourg-St-Maurice  
Le 19/09/2017 : **Iris, Elisa, VIARD**, à Bourg-St-Maurice  
Le 25/09/2017 : **Louise, Camille, Lucie MASSEYEAU**, à Chambéry  
Le 11/10/2017 : **Lya, Lana, Tempérance BRARD**, à Bourg-St-Maurice  
Le 04/12/2017 : **Sven TIXIER**, à Bourg-St-Maurice

# Dates à retenir

> **Le 17 février 2018 à 20h**

## Soirée Cabaret

à la Salle du Perrey ouverte à tous et uniquement sur réservation par l'ADST

> **Le 21 et 22 avril 2018**

**Bourse au sport** par le Sou des écoles à la salle du Perrey.

> **Le 8 mai 2018**

**Commémoration de la seconde guerre mondiale** au monument aux morts de Landry à 11h30.

> **Le 13 mai 2018**

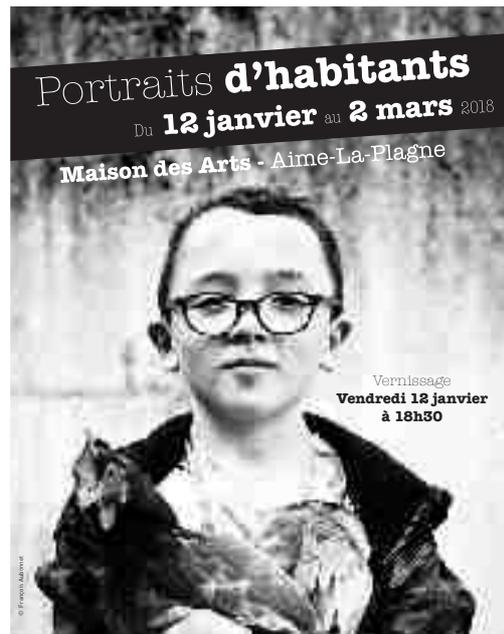
L'association Landry Musique Animation propose une journée consacrée à l'accordéon avec apéritif en musique, repas et après-midi dansant, le tout animé par des accordéonistes locaux amateurs et aussi la présence de 2 accordéonistes professionnels tels que Benoit Chabot et Phil Bouvier (champion du monde) et son orchestre.



## Commémoration du 11 novembre 2017



Discours du Maire et minute de silence  
La Marseillaise chantée par Aude  
Texte lu par Ethan Lemaistre



Exposition de photographies de François Aubonnet  
**Du mardi au vendredi de 14h à 18h**  
7, rue de la Caschouriaz, 73210 Aime-La-Plagne  
Tel. 04 79 55 21 57 / [www.versantsdaima.fr](http://www.versantsdaima.fr)

> **Le 3 Juin 2018**

**La Landrygeote** avec la participation de toutes les associations de Landry, organisée par le Comité des fêtes.

> **Le 16 juin 2018 :**

**Gala** de l'association ADST à la Salle du Perrey.

> **Le 22 juin 2018 : fête de la musique** sur la place du village, organisée par le sou des écoles

> **Le 6 octobre 2018**

L'Association Landry Musique Animation propose un spectacle de chansons au profit d'une association caritative (précisions sur le prochain Infocipale).

Nous vous rappelons que si vous voulez publier une information, un article ou donner votre avis, il vous suffit de nous l'envoyer par mail à :

[communication@mairie-landry.com](mailto:communication@mairie-landry.com)

*Cette page est la vôtre, exprimez-vous ....*

Nom ..... Prénom .....

Email .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....